



Prise de Position de *Justice et Paix*, *Pax Christi Wallonie-Bruxelles* et *Entraide et Fraternité* sur la situation en Birmanie

Le courage du peuple birman : un exemple pour nos dirigeants

Le mouvement populaire birman a été réprimé dans le sang par la junte militaire. *Justice et Paix*, *Pax Christi Wallonie-Bruxelles* et *Entraide et Fraternité* condamnent la violence perpétrée par la junte, et regrettent la paralysie de la Communauté internationale à sanctionner le régime anti-démocratique en place depuis 1962.

Indépendante depuis 1948, la Birmanie voit les militaires arriver au pouvoir en 1962, date à laquelle ils prennent en main la destinée politique et économique du pays et décident de s'arroger tous les privilèges. Un parti unique est instauré, et la junte contrôle le pouvoir législatif, exécutif et judiciaire. En 1988, une révolte tente de mettre fin au régime militaire, mais sans succès. Sous la pression du peuple et de l'opinion publique internationale, des élections générales sont organisées en 1990. La Ligue nationale pour la démocratie (LND), le parti de l'opposante Aung San Suu Kyi, gagne le scrutin avec plus de 80% des voix, mais la junte décide d'annuler les résultats. Le régime militaire en place constitue un véritable déni de démocratie qui continue à subsister scandaleusement. La Communauté internationale est incapable de prendre ses responsabilités et reste paralysée par des pays qui dictent leur loi par rapport aux enjeux économiques qui les concernent. En effet, la Russie, la Chine et l'Inde jouent gros. Géopolitiquement, la Birmanie bénéficie d'une position stratégique, et ces pays ont conclu de juteux contrats de vente d'armes avec le gouvernement du général Than Shwe.

Une leçon de courage

Face au manque de courage de nos dirigeants occidentaux, c'est le peuple birman lui-même qui nous donne une leçon. Le 23 septembre 2007, les rues de Rangoon, capitale de la Birmanie, se remplissent de manifestants. 100 000 personnes protestent contre la hausse des prix des carburants. Derrière cette revendication très terre-à-terre, le peuple entend signifier son ras-le-bol face au régime militaire autoritaire dirigé d'une main de fer par Than Shwe. Ce sont des mères de familles qui avaient courageusement lancé le mouvement au mois d'août, très vite rejointes par les anciens leaders de la révolte de 1988 et les moines. Ces derniers ont une longue tradition de contestation pacifiste politique derrière eux, et constituent une communauté respectée au sein d'un pays où la religion bouddhiste est prépondérante.

La répression est terrible. Les soldats tirent sur les manifestants et les arrestations arbitraires se multiplient. On estime à plusieurs milliers le nombre de personnes assassinées et séquestrées par la junte, même s'il est très difficile d'avoir des informations, tant la presse est muselée par le régime.

En tant qu'ONG de promotion de la paix et ONG de coopération au développement, *Justice et Paix*, *Pax Christi Wallonie-Bruxelles* et *Entraide et Fraternité* se joignent à l'association *Actions Birmanie*; et réclament l'arrêt immédiat des exactions perpétrées par les militaires ainsi que ;

-des sanctions économiques européennes dans les secteurs des hydrocarbures, de l'exploitation forestière et des pierres précieuses.

-Une résolution du Conseil de sécurité pour instituer un embargo sur les armes, ainsi que la saisie de la Cour pénale internationale sur les crimes contre l'humanité commis en Birmanie. Il nous est en effet inconcevable que les responsables de la junte bénéficient de l'impunité face aux crimes commis en Birmanie depuis 1962.

La Belgique a aussi son rôle à jouer. Le Ministre des Affaires étrangères, M. De Gucht doit utiliser le formidable levier que constitue la présence de la Belgique au Conseil de sécurité des Nations Unies pour enclencher une action diplomatique d'envergure, et convaincre ainsi la Chine, la Russie et l'Inde de condamner les actes barbares du régime birman.

Nos trois associations demandent également le départ immédiat de la société pétrolière française Total ou, à tout le moins, un signal clair de sa part sur l'évolution des droits de l'homme et l'établissement d'une démocratie en Birmanie. Par ailleurs, Mr Albert Frère est le premier actionnaire du groupe et a, à ce titre, une responsabilité éthique non négligeable dans le dossier.

Sur le plan judiciaire, nous nous félicitons de la nouvelle mise à l'instruction en Belgique du procès sur le soutien apporté par la société française aux crimes commis par la junte militaire au pouvoir, et espérons que la procédure sera menée avec le plus grand sérieux et avec un grand sens de la responsabilité.

A votre niveau, vous pouvez vous-même agir en répondant à l'appel d'*Actions Birmanie* de boycottage des stations à essence Total.

Pour plus d'informations sur Actions Birmanie, visitez le site internet www.birmanie.net